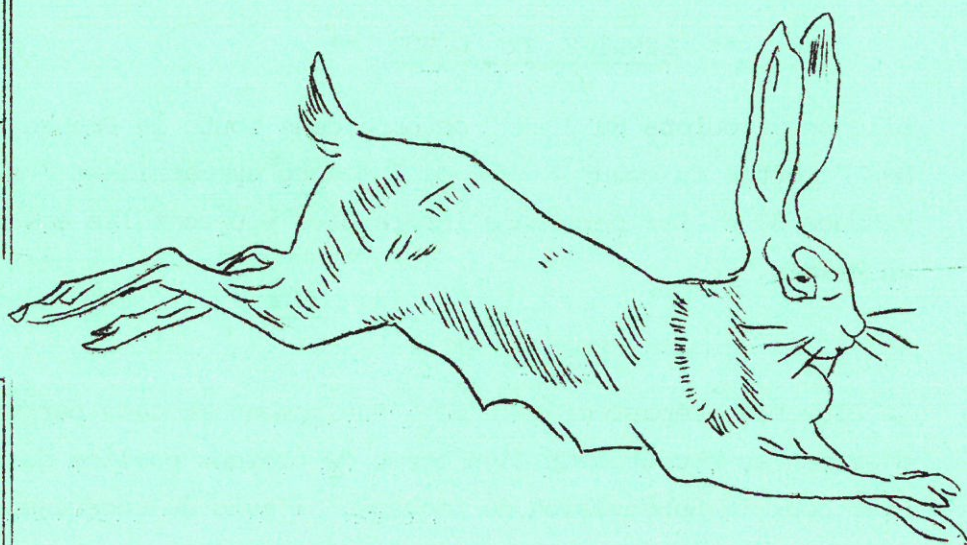
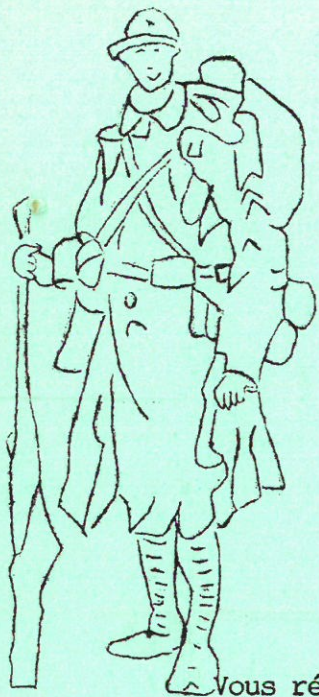


ENTRÉE-NOUVE.

THIAVILLE 5/ MEURTHE N°250 OCT.88





**** CEREMONIES DU SOUVENIR ****

Le 70 ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 se déroulera à THIAVILLE/Meurthe le vendredi 11 Novembre selon le programme suivant:

- 8 H 45: rassemblement des élus, Sapeurs-Pompiers et Anciens Combattants devant la Mairie.
- 9 H 00: Office religieux.
- 10 H 00: A l'issue de l'office, cortège jusqu'au Monument-cérémonies ainsi qu'à la stèle Pierre Pierron.
- 10 H 30: Vin d'honneur salle du Foyer Rural. Toutes les personnes présentes y sont cordialement invitées.

Vous réserverez, nous n'en doutons pas, le meilleur accueil aux quêteurs qui vous proposeront " Le Bleu et de France " et solliciteront votre obole.

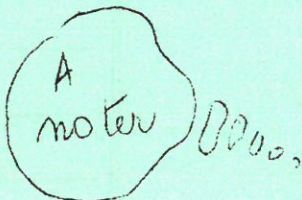
Enfin, n'oublions pas de pavoiser nos maisons du drapeau tricolore.

**** SEMAINE DU COEUR ****



Elle se déroulera du 3 au 9 octobre dans toute la France. Des " cartes du coeur " dite de " membre sympathisant " seront vendues 30 F. Les personnes intéressées pourront les acheter en Mairie.

**** EMPLOI ****



La Direction Départementale de l'Equipeement procède par voie d'examen au recrutement d'un agent de travaux publics de l'Etat pour la Subdivision de Baccarat. L'avis de recrutement peut être consulté dans le couloir de la Mairie.

21 NOVEMBRE 1988 16 H 00 à 19 H 00 à THIAVILLE DONNEZ VOTRE SANG ...

**** DISTILLATION ****



Les imprimés " demande de laissez-passer des matières " sont à retirer en Mairie le moment venu. Les dates de distillation seront précisées ultérieurement.

**** MANOEUVRE DES SAPEURS-POMPIERS ****

Important

A l'occasion de la manoeuvre des Sapeurs-Pompiers le
DIMANCHE 06 NOVEMBRE 1988
des perturbations auront lieu sur le réseau d'eau entre
8 H 30 et 10 H 00.

.../...

MEDECINE PREVENTIVE



ET
VOTRE
SANTE ?

Le Centre de médecine préventive de VANDOEUVRE va inviter ou réinviter très prochainement les habitants de THIAVILLE/Meurthe en vue d'un examen familial de santé. Cet examen approfondi, pris en charge tous les 5 ans par la Sécurité Sociale, permet de faire le point pour l'assuré social, pour son conjoint et ses enfants de plus de 4 ans, l'examen étant familial.

Cet examen est gratuit, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie le prend en charge et rembourse également aux assurés, dans les conditions habituelles, leurs frais de déplacement et leur perte de salaire.

L'examen se déroule en deux étapes, pour toute la famille:

- * un bilan " préclinique " d'une demi-journée. Une collation est servie après la prise de sang.
- * 15 jours après, une 2ème visite dite " examen médical de synthèse " a lieu avec un médecin généraliste qui adressera à votre médecin traitant ses remarques.

Les invitations utiles seront adressées aux habitants par le Centre, les rendez-vous seront précisés aux familles ayant accepté l'invitation. Il est bien évident que cet examen, entièrement gratuit rappelons-le et qui est vivement recommandé, reste facultatif et n'a aucun caractère obligatoire.

La circulaire complète peut être consultée en Mairie avec remise d'une photocopie;



LE DON DU SANG . . . UN ACTE GENEREUX QUI NOUS CONCERNE TOUS . . .



**** PROCHAINES MANIFESTATIONS ****

23 Octobre: Belote	F.R. Lachapelle
11 Novembre: Cérémonies du Souvenir	THIAVILLE/Meurthe
13 Novembre: Belote	Club Amitié
20 Novembre: Choucroute (à midi)	F. R. Thiaville
21 Novembre: Don du Sang (16 h-19h)	Donneurs de Sang
07 Décembre: Char de St-Nicolas	A. F. Thiaville

**** CONTENEUR POUR LE VERRE ****

Les bouteilles qui tombent dans le conteneur provoquent un bruit très important, impossible à éviter. Aussi, afin de respecter la légitime tranquillité et le repos des proches voisins, il est rappelé que les dépôts de 22 heures à 6 heures du matin sont proscrits.

.../...

**** LA VIE DU VILLAGE ****

◊ Mariage: Monsieur Yves BOQUEL, tailleur sur cristaux, domicilié 8, rue du Moulin à THIAVILLE/Meurthe a uni sa destinée avec Mademoiselle Bernadette FRIES, agent hospitalier qualifié, domiciliée 14, rue Haute Seille à Metz, le 15 Octobre à Metz.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à ce nouveau couple, et une cordiale bienvenue parmi nous à la jeune épouse.

◊ Nouveaux habitants: Nous apprenons le retour à THIAVILLE/Meurthe, 5, rue du Moulin, d'Isabelle STOUTER. Nous lui souhaitons aussi une cordiale bienvenue.

**** DON DU SANG ****

Madame Elisa KARLE, rue de la gare à THIAVILLE/Meurthe, a remis pour les lecteurs d'ENTRE - NOUS le très bel appel ci-dessous en faveur du don du sang:

Beau mois d'Août, joyeuses vacances,
Mais hélas, triste record des accidents
Provoqués par la malchance et les inconscients.
Evidemment les banques du sang sont en manque.

Pour vous jeunes gens qui avez tous vos membres,
C'est un devoir moral qui vous attend:
Donnez généreusement votre sang
Pour sauver des vies éventuellement.

C'est trop triste d'être handicapés éternellement,
Quelle douleur pour les parents,
Conduisez avec prudence, intelligemment,
La France a trop besoin de ses enfants.

E. K.

Il n'y a rien à ajouter... l'essentiel est dit, mais par contre, il y a à faire... en répondant présent lors de la collecte qui aura lieu

A THIAVILLE, LE LUNDI 21 NOVEMBRE 1988 DE 16 H A 19 H

Notez cette date et venez nombreux.

DONNER SON SANG . . . C'EST AIDER A SAUVER DES VIES . . .

**** BIBLIOBUS ***



L'hiver et ses longues soirées est là, tout proche. C'est une saison propice à la lecture. Profitez-en puisque vous pouvez trouver en Mairie un assortiment de volumes à votre disposition (romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, etc...) pour jeunes et adultes. Il n'y a pas d'inscriptions à faire. Vous venez..., vous choisissez, et ... C'EST GRATUIT ...!

**** LE REPOS DU TRAVAILLEUR ****



Est-il nécessaire d'indiquer que THIAVILLE/Meurthe compte un nombre non négligeable d'ouvriers factionnaires travaillant en 3 X 8 ou autres services postés. Ceux-ci se reposent dans la journée lorsque la plupart d'entre nous sont éveillés et en pleine activité.

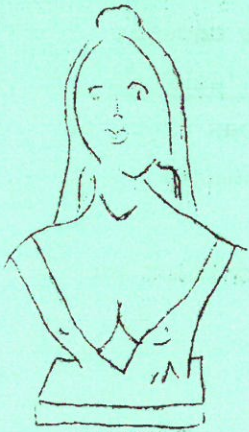
Merci de respecter leur repos, même en dehors de la plage horaire 22 H/6 H, en évitant les bruits élevés inutiles.



TROTTOIRS ET CANIVEAUX NETTOYES ... CE N'EST PAS UNE SERVITUDE MAIS UNE HABITUDE



**** CANTONALES ****



Résultats du 25 Septembre:

Inscrits: 464, Votants: 252, Nuls: 10, Exprimés: 242

* Monsieur SALAIGNAC Jean-Louis	146 voix
* Monsieur ROGUE Jean-Louis	59 voix
* Monsieur CHAUDRON André	18 voix
* Madame MATHIEU Suzanne	19 voix
* Monsieur GEORGES Raymond	6 voix

**** SOUVENIR FRANCAIS ****



A l'occasion de la Toussaint, un tronc sera placé à la porte du cimetière et une quête sera effectuée dans les rues en faveur du Souvenir Français. Les sommes recueillies serviront à assurer l'entretien des tombes des " Soldats Morts pour la France ". Merci de votre générosité.

**** RAMASSAGE DES MONSTRES ****

La collecte des objets encombrants (vieux meubles usagés, matelas, sommiers, cuisinières, machines à laver, etc...) aura lieu

A noter

Quand ...

LE JEUDI 3 NOVEMBRE 1988

aux heures habituelles du ramassage des ordures.

.../...

**** LISTE ELECTORALE ****



Les jeunes qui auront 18 ans pour le 28 février 1989 et les nouveaux habitants sont invités à se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 Décembre 1988.

Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité.
Aucune inscription n'est faite d'office.



SANG DONNE = VIE SAUVEE . . . PENSONS - Y . . .



**** PECHE ****



Par arrêté préfectoral du 23 Septembre 1988, diverses réserves de pêche sont instituées sur la Meurthe, du 1er octobre 1988 au 30 Septembre 1989, en particulier du pont de la Meurthe de Thiaville à la prise d'eau de Lachapelle, sur une distance de 200 mètres environ.

Pour les autres réserves situées plus en aval, prière de consulter l'arrêté préfectoral en Mairie.

**** IDEE CADEAU ****



Les fêtes de fin d'année approchent... et les cadeaux aussi. Mais quoi offrir...? La Brochure "THIAVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI" (60 francs) est une idée originale, pas chère et généreuse puisque le bénéfice est versé au Centre Communal d'Action Sociale de THIAVILLE.

Une trentaine d'exemplaires sont encore disponibles en Mairie.

**** LES PROVERBES DU MOIS ****

En patois

Traduction

- 1 E lè Saint-Rémi
Tout perdreau o perdrix
- 2 E lè Saint-Dnis
Lo robourou s'érjoille.
- 3 A la Saint-Leu
L'hèvé o à l'eu.
- 4 E lè Saint-Sinio
Lè nache sus lis tihos.
- 5 Qui sème à la Saint-François
Ari don blé de poids.

- A la Saint Rémi
Tout perdreau est perdrix.
- A la Saint Denis
Le paysan se réjouit.
- A la Saint Luc
L'hiver est à la porte.
- A la Saint Simon
La neige sur les tisons.
- Qui sème à la Saint François
Aura du blé de poids.

.../...

**** CONSEILS ****

CONSEILS DE SECURITE AUX PERSONNES AGEES.

- * N'ouvrez qu'aux personnes connues et de confiance. Pour cela:
 - placez un judas optique pour voir votre visiteur,
 - placez une chaîne intérieure pour parlementer avant d'ouvrir.
- * Fermez votre porte à clé sans laisser la clé sur la serrure.
- * Ne recevez pas les démarcheurs, demandez qu'on vous écrive; ATTENTION AUX FAUSSES QUALITES.
- * Exigez une carte professionnelle, examinez-la attentivement et en cas de doute, refusez d'ouvrir et renseignez-vous, ou faites appel à votre Brigade de Gendarmerie ou Commissariat de Police;
- * En cas d'achat, dites que vous paierez par chèque ou mandat à l'adresse qu'on vous donnera et renseignez-vous.
Souvenez-vous que vous avez droit à un délai de réflexion de 7 jours avant de payer, même si vous avez pris un engagement pour une transaction quelconque.
- * Ne perdez jamais de vue vos visiteurs.
- * Ne montrez jamais votre argent ni le lieu où il se trouve. Ayez donc toujours à portée de main et SURTOUT SEPARES DE TOUTE SOMME D'ARGENT, les documents administratifs susceptibles de vous être demandés: livret de famille, livret de pension, titres et talons de mandats, etc...
- * Ne signez jamais de papiers sans en comprendre le sens.
- * Ne conservez que de petites sommes d'argent liquide.
- * Ne confondez pas les anciens francs et francs actuels; en cas de doute, faites-vous aider par une personne de confiance.

Faites si possible installer le téléphone pour donner l'alerte à votre Brigade de Gendarmerie. Sachez que cette installation sera gratuite si vous avez plus de 65 ans et si vous bénéficiez du Fonds National de Solidarité, ou si vous êtes invalide de Guerre (dans certains cas).

Sachez aussi que les personnes handicapées bénéficient d'une priorité pour une installation rapide.

Si vous avez une somme importante à transporter, vous avez toujours la possibilité de vous faire accompagner par un parent ou ami.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

1.- FOYER RURAL.

FOOTBALL. Le village de THIAVILLE a une équipe de Football sénior. Le savez-vous? Venez les encourager, les aider, les supporter, renforcer l'équipe.

Nous vous attendons chaque dimanche sur le terrain de THIAVILLE ou à l'extérieur (voir affiche).

Le Comité. .../...

ASSEMBLEE GENERALE. Dimanche 4 Septembre dernier, l'Assemblée Générale du Foyer Rural a eu lieu devant une trentaine de personnes dont Monsieur JACQUEL, Maire, et Monsieur BIETRY, Président d'Honneur. Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration a permis à 5 jeunes gens de s'y intégrer, portant ainsi le nombre des administrateurs à 17: Christine BERRARD, Eric COLIN, Christophe COSSIN, Valérie HYPOLITE et Véronique PICARD.

Par ailleurs, ont été réélus pour 2 ans: Martine BEURNE, Roland CUNY Michèle DIVOUX, Claude GUYOT, Roger HUMBERT, Danièle HYPOLITE et Marie-Claire PICARD.

Monsieur René HIRTZ reste Commissaire aux Comptes, assisté de Monsieur Pierre HYPOLITE.

Formation du nouveau bureau:

<u>Présidente:</u>	Michèle DIVOUX
<u>Vice-Président:</u>	Roger HUMBERT
<u>Secrétaire:</u>	Roland CUNY
<u>Secrétaire-Adjointe:</u>	Valérie HYPOLITE
<u>Trésorier:</u>	Claude GUYOT
<u>Trésorière-Adjointe:</u>	Christine BERRARD

Reprise des activités ponctuelles:

ATELIER POUR TOUS: les mardis de 14 h à 16 h, à l'Annexe du Foyer.

ATELIER JUNIORS: les mardis de 16 h à 17 h, à l'Annexe.

Responsables: Michèle DIVOUX et Danièle HYPOLITE.

GYMNASTIQUE FEMININE: les mardis de 18 h à 19 h, salle du Foyer.

Responsable: Michelle IZARD.

DANSE FOLKLORIQUE: répétitions les vendredis de 20 h 30 à 22 h, au Foyer.

Responsables: Françoise GUYOT, Véronique PICARD.

DANSE MODERNE: répétitions les dimanches de 10 h à 12 h, au Foyer.

Responsable: Valérie HYPOLITE.

TENNIS DE TABLE: les mardis de 20 h à 22 h, les mercredis de 16 h à 18 h et de 20 h à 22, les samedis de 16 h à 18 h, au préau de l'école.

Responsable: Bernard COSSIN.

FOOTBALL: entraînements les mardis et vendredis de 17 h 30 à 19 h, sur le stade;

Responsable: Jean COUTY.

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces activités pourront se présenter aux lieux et heures indiqués. Pour leur pratique, la carte individuelle du Foyer Rural, servant d'assurance, est obligatoire. Il conviendra de s'adresser aux différents responsables des sections, qui dresseront la liste de leurs pratiquants et recueilleront les cotisations. Montant: 30 F.

Cette carte sera également requise pour les randonnées. Responsable: Roland CUNY. Les personnes ne pratiquant aucune des activités mentionnées ci-dessus pourront prendre la simple carte de membre, pour un minimum de 20 F. Elles seront avisées en priorité des manifestations et sorties éventuelles, comme ce fut le cas l'an dernier pour les sorties ski ou patinoire, la visite de l'Est Républicain et du barrage du Vieux-Pré;

R . C .

LES CONTRATS DE MARIAGE.

Les remariages étant fréquents (Nicolas PHILIPPE, notable de THIAVILLE a été marié 5 fois), des contrats de mariage étaient souvent dressés.

Extraits du registre des insinuations de Baccarat:

" 8 bre 1734: Aujourd'huy quatorze octobre mil sept cent trente quatre est comparut en ce greffe Joseph Pierson fils majeur de Claude Pierson habitant de Montzey (1) Lorraine Lequel a requis Linsinuation du contrat de mariage d'entre Luy et marie piton veuve de Nicolas mougel de thiaville ou il y a stipulation de Communauté d'acquiesce a venir seulement ny ayant que cent cinquante livre de douaire (2) passé devant Me Saffrant le 8 octobre deuant Controllé en ce Bureau cejourd'huy en la page 37 art 3e es apayé pour droits Trois livres douze sols..." (A.D.M.M. C 660)

(1) - Montzey, canton de Bayon, Loromontzey actuellement.

(2) - droit de l'épouse survivante sur les biens de son mari.

" Contrat de mariage entre nicolas philippe Labr a thiaville et anne vouaux fille majeur de vacqueville l'apport du futur non désigné celui de la future consistant en un lit ses linge et harde et une somme de mille livres de lorraine faisant un total de 880 livres de france quelle reprendra avant tout partage sans designer qui ce soit la totalité desdits biens et donation ala future en cas de survie de l'usufruit de deux jours de terre dix huit omées de prix et une cheneviere et en outre elle prendra une vache a son choix et le foin pour la nourrir.

passé devant apte Notaire a Baccarat le 28 Xbre dernier

Controle du 5e janvier 1773

Recu dix livres. " (A.D.M.M. C 643)

Malheureusement, quelquefois, le contrat de mariage était inopérant et la veuve obligée de renoncer aux avantages qu'il lui accordait:

" Cejourd'huy seizieme avril mil sept cens vingt huit sur les neuf a dix heures du matin est comparue au Greffe de la Justice et mairie de Bertrichamp Anne Mougel veuve de deffunt Jean Compte Lorsqu'il vivait Laboureur demeurant à Lachapelle, elle y résidant, Laquelle a dit et déclaré que Considerant que la succession dudit deffunt est obérée extremement que meme Le Lendemain de son enterrement tous les meubles et Effets composant Leur Communauté auroient ete saisy et vendus a encan public au lieu de Baccarat en sorte que non seulement La Comparante na eust aucun desditz Effets a elle accordé par le Contrat de mariage passé entre eux par Me Briot tabellion en chef de la Chatellenie du meme Lieu le douzieme may mil sept cent treize mais Encore se voit hors d'etat de pouvoir tirer sa dotte ou douaire a elle accordé par Ledit Contrat pourquoy elle declare avoir renoncé comme par les presentes elle renonce a laditte Communauté qui Luy a Este plus honnereuse qu'avantageuse soub les offres d'affirmer Comme elle nen a rien pris soustrait diverty Laquelle affirmation elle a presté a cet instant... de quoy elle a requis acte qui Luy a Esté octroye et a faire sa marque pour ne savoir Ecrire ny signer de ce Interpellée suivant Lordonnance apres Lecture faite par Le Soubscrit Greffier Commis a Labsence de Lordinaire Les an jour et heure

.../...

avant ditte.

marque d'Anne Mougel Clément, greffier. "

(Archives de la Justice de Bertrichamps. A.D. de M. et Moselle, BJ 7842)

LES REMARIAGES DE VEUVES

Lorsqu'une veuve ayant des enfants mineurs allait se remarier, elle demandait l'établissement d'un Curateur par la Justice:

" A Monsieur

Monsieur le Premier Juge en la Justice de Bertrichamps

supplie humblement Barbe Badrot Veuve d'Alexis Sagard residente a Thiaville
Laquelle fait election de domicile en celui du Greffe de votre Siege et L'avocat
soussigné

Disant qu'étant sur le point de convoler e de secondes noces mais aiant un
enfant procréé de son mariage avec ledit deffunt Alexis Sagard auquel il convient
d'établir un Curateur pour etre le Legitime contradicteur a l'Inventaire que la
suppliante se propose de faire faire des meubles et effets dettes actives et passives
de la Communauté avec Ledit deffunt a l'honneur de vous donner sa requette

Ce considéré monsieur il vous plaise prendre jour et heure aux fins de faire
assigner par devant vous des parents ou a deffaut diceux des amis dudit enfant et en
nombre voulu par la Coutume pour procéder entre eux a l election d un Curateur audit
enfant et etre le Contradicteur a l inventaire que la Suppliante se propose de faire
faire et en outre ainsi que de raison et vous ferez Justice.

Mercier

Barbe Baderot."

(Justice de Bertrichamps)

(B J 4650)

C . B . (à suivre)

Le lunedi

21 Novembre 88 de 16^h à 19^h

à Thiaville

devant la Mairie

donnez votre sang

Une fois encore nous comptons sur vous.